



Louvres, le 27 juin 2022.

La cheffe d'établissement

à

Mesdames & Messieurs les parents d'élèves

Ensemble Scolaire Privé Catholique
École - Collège - Lycée

85 rue de Paris – 95380 LOUVRES
Tel : 01.30.35.39.85
Fax : 09.72.47.03.37

✉ secretariat@institut-paul-ricoeur.fr
📞 institut-paul-ricoeur.fr



Nature du document :

Circulaire – Rentrée 2022

Affaire suivie par :

Caroline DEHAUPAS

Réf : 2022/06/27

Diffusion :

Enseignants 1 ^{er}	
Enseignants 2 nd	
Réfectoire	
Vie scolaire	X
Secrétariat	X
Compta / Intendance	
Personnels	
Gymnase	
APEL	X
CSE	
CHSCT	
Conseil des lycéens	
Académie / Rectorat / DEEP	
Mairie	
OGEC	
DDEC95	

Mode :

Courriel	
Courrier	X
Affichage	X
Site @	X

Objet : Rentrée 2022/2023

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-après, l'organisation de la rentrée prochaine.

DATES ET HEURES DE RENTRÉE

- Rentrée des 6^{èmes} : Jeudi 1^{er} septembre 2022 de 9h30 à 16h00.

Les élèves seront pris en charge par leur Professeur Principal. Tous seront invités à déjeuner au restaurant scolaire ce jeudi à 12h30, ce qui nous semble important pour tisser des liens avec les nouveaux camarades de classe et l'équipe éducative. L'après-midi, des activités de cohésion seront proposées aux élèves de 14h00 à 16h00. Elles permettront d'aller plus loin dans la connaissance mutuelle et de mieux se repérer dans les locaux.

Merci d'apporter ce jour : une trousse avec stylos et crayons de couleur, des feutres, des feuilles simples de classeur.

Les parents seront reçus pour une réunion d'information de 10h00 à 12h30.

La journée du vendredi 2 septembre 2022 étant consacrée à l'accueil des autres niveaux, le début des cours pour les 6^{èmes} aura lieu le lundi 5 septembre 2022 selon l'emploi du temps.

- Rentrée pour des élèves de 5^{ème}/ 4^{ème}/3^{ème}/seconde/ 1^{ère} et Tle : vendredi 2 septembre 2022.

- 5^{ème} : de 09h00 à 11h 00.
- Terminale : de 09h30 à 11h30.
- 4^{ème} : de 10h00 à 12h00.
- 3^{ème} : de 11h00 à 12h30.
- 2^{nde} : de 13h30 à 15h30
- 1^{ère} : de 14h00 à 16h00

Après l'appel par le chef d'établissement ou son adjoint, les élèves seront accueillis par leur Professeur Principal. La demi-pension ne sera pas assurée ce jour-là.

Les parents seront reçus pour une réunion d'information :

5^{ème} : 2 septembre 2022 à 17h30 2^{nde} : 5 septembre 2022 à 18h30
4^{ème} : 5 septembre 2022 17h30 1^{ère} : 8 septembre 2022 à 17h30
3^{ème} : 2 septembre 2022 à 18h30 Terminale : 8 septembre 2022 à 18h30

- Les élèves redoublants de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et 2^{nde} seront convoqués la semaine du 5 septembre 2022.

Le lundi 5 septembre 2022, l'ensemble des cours se fera selon l'emploi du temps pour tous les élèves de l'Institut.

MANUELS SCOLAIRES

À compter de septembre 2022, les manuels seront numériques. Ils seront disponibles sur le compte Ecole Directe de l'élève. Seuls les éventuels cahiers d'activité seront conservés en version papier.

CARNET DE CORRESPONDANCE

Au collège : le carnet de correspondance est fourni par l'établissement. **La partie « remarques sur le travail et l'attitude » sera dématérialisée et disponible sur Ecole directe.**

Au lycée : le carnet de correspondance sera dématérialisé et consultable sur Ecole Directe.

LES FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes de fournitures seront mises en ligne sur le site de l'établissement (<https://www.institut-paul-ricoeur.fr/>) onglet « *Circulaires & Actualités* » début juillet.

Attention, au collège, l'agenda ne sera pas fourni par l'établissement cette année.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Au collège : les familles le trouveront dans le carnet de correspondance. Les parents et les élèves ont l'obligation d'en prendre connaissance et de le signer, **le soir même de la rentrée.**

Au lycée : le règlement vous sera adressé par courriel dès la rentrée. Les parents et les élèves ont l'obligation d'en prendre connaissance et de le signer l'attestation de prise de connaissance distribuée à la rentrée.

Vous pourrez également le consulter, à tout moment, dans votre espace Ecole Directe, dans la partie document.

Nous vous rappelons quelques points de vigilance :

- l'usage du téléphone portable ***est interdit dans tout l'établissement (Collège & Lycée)***
- ***la tenue vestimentaire est réglementée.***
- le calendrier scolaire doit être impérativement respecté (départ anticipé ou retour retardé avant ou après les vacances ne sont pas autorisés).
- les élèves ont l'obligation d'assiduité.

Pour accéder à l'établissement, chaque matin, **les élèves doivent présenter leur carnet ou leur carte lycéenne** à l'éducateur qui les accueille au portail de l'établissement.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée scolaire.

À bientôt,

Mme PERRIN-JOLY
Cheffe d'Établissement.

INSTITUT PAUL RICOEUR
85, Rue de Paris
95380 LOUVRES
Tel. 01 30 35 39 85